



Honoraires de l'Agence

VENTE

Pourcentage appliqué sur le montant de la transaction

3% TTC

Avec un minimum de 9900 €

Les honoraires sont à la charge de l'acquéreur (ou cas exceptionnel à la charge du vendeur si le mandat ou la délégation de mandat le stipule).

Avis de valeur de votre Bien

295€ ttc

Parkings et boxes

Forfait 3500€ ttc